

Date de mise en ligne : 4 mars 2026



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00187** du
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Domicilié (e) 27 Rue de Paris
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : PROJET Le projet consiste en l'aménagement du local en vue d'un
changement de destination, passant d'un ancien bureau à un restaurant de type N.
Deux zones fonctionnelles seront définies :
Espace accessible au public : salle de vente et WC PMR
Espace réservé au personnel : cuisine, WC, arrière-caisse, local d'activité dégradée (LAD), réserve et sas.
Aucune modification ne sera apportée à la structure porteuse ni à la façade commerciale
Sur un terrain sis 27 Rue de Paris
Cadastré AP378

Villeneuve-Saint-Georges, le 02 MARS 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP** **94078** **25** **00187**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,

